

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

CHAPITRE 26

**MINISTERE
DE LA JEUNESSE ET
DE L'EDUCATION CIVIQUE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	9
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	10
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	11
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	13
2.1.	PROGRAMME 346: EDUCATION CIVIQUE ET INTEGRATION NATIONALE	14
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	15
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	16
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	17
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	19
2.2.	PROGRAMME 347: INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES	22
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	23
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	24
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	26
2.3.	PROGRAMME 348: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE	32
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	33
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	34
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	35
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	45

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	46
3.2.	LEÇONS APPRISES	47
3.3.	PERSPECTIVES	48

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

L'action du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique a pour socle le DSCE qui s'appuie lui-même sur la Vision du développement global. Cette Vision fait du Cameroun à l'horizon 2035 « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ».

Dans cette optique, le Gouvernement entend bâtir une économie forte et compétitive. Aussi un accent particulier est-il mis sur la formation du capital humain à travers l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies sectorielles.

Au regard des missions qui lui sont assignées par le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le MINJEC contribue grandement à l'atteinte de cet objectif, dans le cadre de l'éducation civique, de l'insertion socioprofessionnelle, de l'intégration nationale, de la culture démocratique et de la culture de la paix et surtout de la mise en œuvre des très hautes directives du Président de la République, Chef de l'État contenues dans son message à la jeunesse du 10 février 2016, relative l'implémentation d'un Plan Triennal Spécial Jeunes (PTS-Jeunes) pour la facilitation et l'accélération de l'insertion économique de la jeunesse.

Ces différentes missions sont précisées dans la revue des programmes pour le triennat 2016 – 2018 et le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT 2016-2018). De ces outils de pilotage, s'est décliné le budget programme et le Programme de Performance des Administrations (PPA) 2014 qui a fait l'objet d'une pré-évaluation au cours des pré-conférences budgétaires tenues au Ministère des Finances en juillet 2015. Chacun de ces programmes est décliné en actions, activités et tâches dans la Revue des programmes et le CDMT.

Dans le présent exposé, nous donnerons les points d'ancrage des programmes de notre département ministériel dans les domaines de l'éducation civique, de l'insertion socioéconomique et de l'intégration nationale.

a- Éducation Civique

Au Cameroun, la nécessité de renforcer l'éducation civique s'impose aujourd'hui face à la montée fulgurante des actes inciviques, de l'immoralité et de la crise généralisée des valeurs essentielles de paix, de travail, de solidarité et de tolérance.

Au regard des missions à lui assignées, le MINJEC est considéré comme chef de file de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation civique et de la promotion de l'intégration nationale.

Dès lors, il apparaît nécessaire voire impératif de repenser la société camerounaise afin de mettre en place une nouvelle gouvernance éducative visant un réarmement moral des populations et une gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières.

Pour cela, la réforme des programmes, suite à l'élaboration du « *Référentiel National d'Éducation Civique* » a constitué une opportunité. Ce document concerne tous les niveaux d'éducation (maternelle, primaire, secondaire, supérieure, extrascolaire et professionnelle) et les différents groupes sociaux. Par ailleurs, il a permis en tant que document de référence,

d'élaborer des documents cadres et des stratégies sectorielles permettant d'organiser avec efficience le lancement officiel de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale, par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, sur le thème : « **Ma contribution citoyenne pour l'avènement d'un Cameroun exemplaire** ».

En effet, l'organisation de la campagne nationale d'éducation civique, en 2014 dans ce contexte, a constitué en réalité une occasion idoine pour le MINJEC de déclencher la dynamique de travail collectif de toutes les parties prenantes en vue d'impliquer toutes les catégories de citoyens à s'approprier les enjeux de la campagne et la réappropriation par ces strates sociales, des valeurs civiques et morales devant leur permettre de contribuer à l'avènement d'un Cameroun exemplaire.

En 2015, 5 338 clubs d'éducation civique et d'intégration nationale ont été mis sur pied sur l'ensemble du territoire. De même 546 médiateurs communautaires ont été formés à raison de 396 dans les 9 Régions et 150 dans la Région du Centre. La mise en situation de cette cuvée s'est faite à travers une cérémonie officielle de lancement par le MINJEC et certains membres du gouvernement le mardi 26 juillet 2016 à l'esplanade de l'hôtel de ville de Yaoundé. Cette dynamique va se poursuivre sur l'étendue du territoire national avec l'intensification de la campagne à travers la mise en œuvre du Projet d'Education Populaire, Civique et d'Intégration Nationale (PEPCIN), l'opérationnalisation du Programme National de Volontariat (PNV) et la restructuration des structures d'encadrement de proximité des populations en éducation civique que sont les Centres de Reference de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD) et le Centre National d'Education Populaire et Civique (CNEPCI).

b- Insertion socio-économique

Selon le document "Cameroun : vision 2035", la stratégie de développement social visera à améliorer le niveau de développement humain. Elle permettra également le relèvement des indicateurs d'espérance de vie à la naissance, de santé, d'éducation, d'emploi, de participation à la vie sociale. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les actions que notre département ministériel entend mener au cours des trois prochains exercices budgétaires.

Les éléments d'ancrage du MINJEC au DSCE sont perceptibles au paragraphe 343, page 90, consacré à la promotion de l'emploi des jeunes à travers des programmes spécifiques existants. Dans le cadre du prochain triennat, il s'agira pour le MINJEC d'intensifier les actions jusqu'ici entreprises en faveur de la promotion économique des jeunes, et d'envisager de nouvelles perspectives visant à booster l'accès des jeunes à l'emploi et à l'auto-emploi. Un accent particulier sera mis pour l'essentiel sur les activités de l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ), du Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U), du Projet d'Insertion socio-économique des jeunes par la création des micro-entreprises de Fabrication du Matériel Sportif (PIFMAS), du Fond National d'Insertion des Jeunes(FONIJ), du Service Civique National de Participation au Développement (SCNPD). Le MINJEC se propose également de procéder à la mise en œuvre effective du Programme d'Aide au Retour et à l'Insertion des Jeunes de la Diaspora (PARI-JEDI).

Dans le but de favoriser l'insertion des jeunes formés dans les Centres Multifonctionnels de

Promotion des Jeunes (CMPJ), le MINJEC envisage de mettre en place des pépinières d'entreprises dans les structures d'encadrement des jeunes relevant de son ressort, et de mener des actions de suivi de l'installation en emploi des jeunes sortis des CMPJ, conformément au décret 2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique.

Conformément aux orientations déclinées dans le DSCE, les priorités du Ministère consistent notamment à :

- maîtriser des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi des jeunes et préparer les bénéficiaires à la création d'emplois ;
- garantir une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience des jeunes ;
- améliorer la gestion et la gouvernance des systèmes.

Parlant du DSCE, il convient de rappeler qu'il réaffirme la volonté du Gouvernement de poursuivre la contextualisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans leur ensemble plaçant résolument le défi de la croissance et de la création d'emplois au centre de ses actions en faveur de la réduction de la pauvreté.

Au-delà des missions assignées au MINJEC, il est important de rappeler que de manière récurrente, le Chef de l'État dans ses discours ne cesse de rappeler l'intérêt d'une bonne gouvernance qui est l'un des éléments essentiels à la marche vers le vivre ensemble harmonieux et la bonne exécution des projets que le Ministère développe afin de lutter contre le chômage des jeunes.

c- Intégration nationale

Le développement du Cameroun nécessite la mobilisation efficiente de toutes les énergies dans un cadre de cohabitation harmonieuse. Elle exige également le renforcement de l'intégration et de la mobilisation nationale, ainsi que la consolidation du processus démocratique.

Parlant de l'intégration et de la mobilisation nationale, il s'agit d'amener les camerounais à dépasser les identités primaires pour s'associer à la construction d'une société plus apte à faire face à la mondialisation et à ses nombreux défis.

Les différentes initiatives dans ce sens devraient s'articuler autour de l'inculturation et de l'ouverture comme tremplins du développement. La promotion systématique du mérite comme facteur de base du progrès social contribuera à diffuser le sentiment d'une égalité de chances offerte à tous, sans distinction d'aucune sorte.

Par ailleurs, l'intégration devra trouver dans le développement économique et dans le développement des infrastructures de communication et de télécommunications, un facteur de stimulation important à travers le développement des échanges et l'interpénétration des cultures.

La consolidation du processus démocratique suppose un fonctionnement harmonieux de l'Etat, des partis politiques et de la société civile, selon les règles du jeu. Cela nécessitera le renforcement de la participation des populations à travers un ensemble d'actions orientées vers l'éducation, la formation et la sensibilisation.

Plusieurs axes devront être déclinés en stratégies opérationnelles dans l'optique de l'intégration nationale :

- l'intégration et la mobilisation nationales ;
- la promotion des valeurs communes ;
- la participation de toutes les catégories ou groupes sociaux au processus de prise de décision ;
- la lutte contre les forces centrifuges ;
- la solidarité et la redistribution équitable des richesses ;
- le développement équilibré et harmonieux du territoire ;
- la mobilisation citoyenne et le réarmement moral ;
- la communication sociale.

Source : « Cameroun Vision 2035 » pages 41 et 43

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Les missions dévolues au Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique par rapport à celles de l'ex Ministère de la Jeunesse se sont sensiblement étoffées. À travers la réorganisation gouvernementale du 09 décembre 2011, le Chef de l'État a non seulement reconduit le Ministère en charge spécifiquement de l'encadrement de la jeunesse, mais lui a assigné une autre mission importante à savoir, l'éducation civique des populations, ceci dans l'optique de parvenir à une République exemplaire déclinée dans son plan de société du Septennat des Grandes Réalisations.

En effet, selon les dispositions de l'article 24 du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation civique et de la promotion de l'intégration nationale.

À ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies appropriées pour faciliter la contribution de la jeunesse au développement du pays et à la promotion des valeurs de paix, de travail, de démocratie et de solidarité ;
- de l'éducation citoyenne et morale de la jeunesse ;
- de la prise en compte des préoccupations des jeunes dans les stratégies de développement dans les différents secteurs ;
- de l'insertion sociale des jeunes ruraux et urbains ;
- de la promotion de l'intégration nationale ;
- de la promotion économique et sociale des jeunes et de leurs associations ;
- du suivi des activités des mouvements de jeunesse.

Il suit les programmes gouvernementaux d'appui destinés à l'encadrement des jeunes en milieu urbain et/ou rural et exerce la tutelle sur les organismes relevant de son domaine de compétence notamment : le Service Civique National de Participation au Développement (SCNPD) et le Conseil National de la Jeunesse du Cameroun.

Sur le plan stratégique, le MINJEC partage les mêmes cibles d'action avec plusieurs départements ministériels. Dans le domaine de la formation professionnelle, il offre aux apprenants à travers les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ), un encadrement et un accompagnement extrascolaires, en vue de leur épanouissement. Ici, le MINEFOP est incontestablement considéré comme le chef de file, tandis que le MINJEC y apparaît comme intervenant avec d'autres départements ministériels qui œuvrent dans ce domaine.

S'agissant de la culture de la paix et de la culture démocratique, le MINJEC y intervient à divers niveaux, en fonction de sa cible.

Pour terminer, sur le plan technique, il convient de relever le caractère transversal des actions du MINJEC qui se déploie aussi bien dans le secteur social, que dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle, indépendamment de la nouvelle nomenclature du MINEPAT concernant la répartition des ministères par secteurs d'activités.

Ces domaines d'intervention couvrent entre autres les fonctions principales suivantes :

- formation professionnelle ;
- enseignement hors niveau ;
- affaires communes de la jeunesse ;
- vie associative des jeunes ;
- lutte contre les maladies, épidémies, urgences et catastrophes ;
- protection sociale, assainissement et protection de l'environnement.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les trois programmes du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ont été mis en œuvre en 2015 dans un environnement marqué par les principaux éléments de contexte suivants : la poursuite de la mise en œuvre de l'organigramme, la poursuite de la mise en œuvre progressive des résolutions et recommandations du colloque, l'appui aux structures d'accompagnement pour le suivi-évaluation des activités sur l'étendue du territoire national, la poursuite de l'opérationnalisation de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, la poursuite de l'insertion sociale et économique des jeunes urbains et ruraux, le développement du volontariat, la poursuite de l'opérationnalisation du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC) par l'équipement progressif des bureaux et la couverture des charges récurrentes, de plus l'on note l'intensification des actions en faveur de la lutte contre les fléaux auprès des jeunes à travers le projet prévention primaire du VIH chez les adolescents et les jeunes, la mise œuvre du Plan Triennal Spécial-Jeunes (PTS-Jeunes) rappelé par le Président de la République lors de son discours à la jeunesse du 10 février 2017, la poursuite de la construction des structures d'encadrement de jeunes, la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations 2019.

· **la poursuite de la mise en œuvre de l'organigramme**

A la suite des décrets Présidentiels N°**2011/408 du 9 décembre 2011**, portant organisation du Gouvernement et N° **2012/565 du 28 novembre 2012**, portant organisation du Ministère de la

Jeunesse et de l'Education Civique, des nouvelles missions ont été assignées à l'ex-Ministère de la Jeunesse qui, du même fait, est devenu Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique.

La mise en œuvre de ce nouvel organigramme, a permis la couverture de la carte administrative du Cameroun (360 délégations d'arrondissement, 58 délégations départementales, 10 délégations régionales, 364 CMPJ d'arrondissement, 58 CMPJ départementaux, 10 CMPJ régionaux et 02 CMPJ de référence).

Il est à noter que l'ouverture et le fonctionnement effectif de 434 Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes vise à intensifier l'encadrement extra-scolaire de la Jeunesse.

· **La mise en œuvre progressive des résolutions et recommandations du colloque**

Organisé du 08 au 10 juillet 2013, sur le thème « Education Civique et Intégration Nationale : enjeux, défis et perspectives pour la construction d'un Cameroun exemplaire », le colloque international sur l'Education Civique et l'Intégration Nationale a réuni autour des professionnels de jeunesse et animation, plus de 1800 participants issus du Gouvernement, des parlementaires, des représentants des organisations internationales, des universitaires, des experts, des acteurs de la société civile et du secteur privé, des représentants des administrations partenaires et des leaders des organisations et mouvements de jeunesse. Cette rencontre avait pour objectif de développer des stratégies et des mécanismes susceptibles de cultiver chez les camerounais l'esprit civique et patriotique et promouvoir un vivre ensemble harmonieux à travers la mobilisation de l'expertise nationale et internationale a débouché sur des recommandations.

- l'opérationnalisation de l'Agence du Service Civique National de Participation
- L'Aménagement et l'équipement des services ;
- la poursuite de l'insertion socioéconomique des jeunes urbains et ruraux
- La poursuite de l'opérationnalisation du Conseil National de la Jeunesse du Cameroun (CNJC)
- La mise œuvre effective du Plan Triennal Spécial-Jeunes (PTS-Jeunes) prescrit par le Chef de l'Etat dans discours du 10 février 2017 à la jeunesse
- La poursuite de la construction des structures d'encadrement de jeunes ;
- La préparation de la Coupe d'Afrique des Nations 2019.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016

- L'implémentation du Régime Financier de l'Etat ;
- La poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme ;
- La persistance de l'incivisme des populations ;
- La persistance du chômage et du sous-emploi des jeunes ;
- L'insécurité aux frontières (Extrême-nord et Est du Cameroun).
- Le discours du Chef de l'Etat du 10 février 2017 rappelant la mise œuvre du Plan Triennal Spécial-Jeunes (PTS-Jeunes).

- La persistance de l'insécurité liée aux activités de la secte terroriste BOKO HARAM.
- La préparation de la Coupe d'Afrique des Nations 2019.
- La persistance de l'incivisme et l'immoralité.
- La persistance des conduites addictives en milieux scolaire, universitaire et extrascolaire.
- La persistance des replis identitaires au Cameroun
- Les échéances électorales 2018.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 346

EDUCATION CIVIQUE ET INTEGRATION NATIONALE

Responsable du programme

SANDJOK MARC ARMAND AIME

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique entend à travers le programme 1 dénommé ***promotion de l'éducation civique et de l'intégration nationale***, amener les populations à prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs en tant que citoyen et contribuer à la consolidation du lien social. Pour ce faire, les actions suivantes seront menées :

- **Promotion de l'éducation civique** : Dans le cadre de l'éducation civique, le MINJEC entend contribuer à la construction d'une société faite de compréhension mutuelle, d'acceptation de l'autre et de solidarité agissante en permettant à la jeunesse d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir être, nécessaires à son adaptation. Plusieurs mesures ont été prises dans ce sens :

1. la spécialisation et le renforcement de l'ASCNPD ;
2. l'intensification de la campagne nationale d'éducation civique et d'intégration nationale;
3. la spécialisation et le renforcement des capacités opérationnelles de la Direction de l'Éducation Civique et de l'Intégration Nationale;
4. l'opérationnalisation du Centre National d'Éducation Populaire et Civique ;
5. L'opérationnalisation des comités régionaux, départementaux et d'arrondissement d'éducation civique et d'intégration nationale avec la création et l'animation des clubs d'éducation civique et d'intégration nationale a tous les niveaux.

- **Promotion de l'Intégration nationale** : Le MINJEC favorisera toutes actions ou initiatives pouvant raffermir le sentiment de patriotisme, de solidarité et de tolérance. Il s'agira de doter les populations des valeurs citoyennes leur permettant de cohabiter pacifiquement et de préserver le vivre ensemble harmonieux. Cela à travers une synergie d'actions utilisant des plaidoyers, des rencontres culturelles et intergénérationnelles, la vulgarisation des emblèmes et symboles nationaux...

- **Promotion du volontariat** : le MINJEC entend ici inculquer aux populations une culture du volontariat en tant que levier important de renforcement de la cohésion sociale et de l'intégration nationale et inciter toutes les franges de la population à s'engager et à participer, sans contrepartie, à la réalisation des objectifs de développement de la nation. Cela par le développement et la mise en œuvre des Travaux d'intérêt Communautaires, les Chantiers Jeunesse...

- **Développement des structures d'encadrement socio-éducatif**: par cette action, le MINJEC s'attèlera à la construction, la réhabilitation et l'équipement des structures d'encadrement socioéducatif à l'instar des Centres de Formation du Service Civique National de Participation au Développement, du Centre National d'Éducation Populaire et Civique (CNEPCI), du Centre National de Production et de diffusion de la documentation jeune (CNPDDJ)...

- **Développement d'une offre d'éducation et de formation en éducation populaire et civique**: à travers cette action, le MINJEC développera, d'une part, des contenus éducatifs et des outils didactiques susceptibles de véhiculer des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être en rapport avec les valeurs citoyennes et d'intégration nationale. Ceux-ci étant destinés à la formation des formateurs et encadreurs d'éducation populaire et civique. D'autre part, le MINJEC assurera la sensibilisation des masses populaires afin des les amener à prendre

conscience des valeurs de la citoyenneté et à adopter des comportements civiques et favorables au développement.

OBJECTIF	Promouvoir la culture de la citoyenneté auprès des populations	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	387305.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	5632305.0 2018
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en œuvre du référentiel camerounais d'éducation civique et d'intégration nationale
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	15.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROMOTION DE L'ÉDUCATION CIVIQUE Action 02: PROMOTION DE L'INTÉGRATION NATIONALE Action 03: PROMOTION DU VOLONTARIAT Action 04: DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT EN ÉDUCATION CIVIQUE Action 05: DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION EN ÉDUCATION POPULAIRE ET CIVIQUE	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 496 500 000	CP 3 496 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	SANDJOK MARC ARMAND AIME,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 346 du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique a été exécuté dans un contexte marqué par la croisade contre la montée inquiétante de l'incivisme dans toutes les sphères sociales, la réglementation progressive des normes en matière de volontariat et des travaux d'intérêt communautaires, la nécessité du renforcement et de la modernisation des structures d'encadrement de proximité des populations en éducation civique, le renforcement des capacités des formateurs et surtout les atteintes à l'inclusion sociale.

En effet, l'environnement social camerounais est caractérisé aujourd'hui, plus que par le passé, par un effondrement remarquable des valeurs civiques, morales et éthiques. Ainsi, les valeurs telles que l'amour de la patrie, le respect des institutions et des emblèmes de la République, le respect de la chose publique, la paix, la solidarité, l'honnêteté, l'intégrité, entre autres, sont en perte de vitesse.

En plus, on observe une forte tendance au repli identitaire, une amplification des déviances, surtout en milieu jeune, à travers des actes tels que le banditisme, l'abus de drogues et des substances illicites, les agressions, les vols, les viols ...:

Il faudrait également relever l'organisation par le Cameroun des Coupes d'Afrique des Nations

de 2016 et 2019 avec ses implications en termes de prise en main des populations sur le plan civique en vue d'une participation citoyenne à ces événements.

Le programme 346 a été également influencé par les activités de la secte islamique BOKO HARAM.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Le programme 346 avait pour objectif de Promouvoir la culture de la citoyenneté auprès des populations Conformément aux missions du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, il était question de mettre en œuvre un certain nombre d'activités pour faire face aux problèmes de dégradation des valeurs morales et civiques de la population en général, et chez les jeunes en particulier ; d'adresser les problèmes qui mettent à mal l'Intégration Nationale tels que le repli identitaire et l'individualisme, favoriser une plus grande implication des populations aux travaux d'intérêt communautaires et de volontariat et surtout assurer un encadrement de proximité des populations à travers des structures de terrain. Ceci devait s'opérer à travers une démarche pédagogique, traduite par l'organisation des campagnes de sensibilisation sur l'Education Civique et l'Intégration Nationale, le développement des stratégies en vue d'intéresser les jeunes populations aux activités d'intérêt communautaires et de volontariat, le renforcement des capacités des populations et des jeunes en particulier en vue de les doter de compétences nécessaires à leur pleine participation au développement de la Nation.

A ce titre, de nombreuses actions ont été menées au cours de l'année 2016 :

Sur le plan de l'éducation civique :

- La préparation, la coordination et le suivi des fêtes et cérémonies officielles sur l'ensemble du territoire national;
- La poursuite de l'Intensification de la campagne nationale de l'éducation civique et de l'intégration nationale par la création des clubs d'éducation civique en milieu scolaire, universitaire et dans les quartiers et villages pour un total de 29610 sur l'ensemble du territoire national soit un 91,27% ;
- La poursuite de la formation des médiateurs communautaires ;
- La sensibilisation des populations jeunes à l'occasion des jeux FENASCO A et B et des Jeux universitaires;
- La poursuite de la formation des appelés par l'ASCNPD;
- La formation des bénévoles à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN2016) ;
- Le renforcement des capacités des responsables du Centre national d'Education Populaire et Civique.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	248 636 personnes formées aux valeurs citoyennes par les structures d'encadrement du MINJEC	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	ND	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 695 804 691	CP 1 695 804 691
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 800 695 309	Ecart CP 1 800 695 309
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 695 554 653	CP 1 695 554 653
TAUX DE CONSOMMATION	99,99 %	99,99 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Au regard de ces données et des résultats escomptés, le bilan apparaît mitigé pour des raisons liées à l'insuffisance des moyens financiers et aux difficultés inhérentes à l'arrimage au budget programme. Spécifiquement, l'on note une formulation approximative des indicateurs du programme. Cette incohérence se traduit par une appréhension superficielle ou irréaliste de la cible. En effet, l'indicateur ne permet pas de rendre compte de toutes les actions menées.</p> <p>De plus, l'élaboration des documents de référence étant en cours, la priorité a été donnée aux activités de sensibilisation et à l'opérationnalisation des structures mises en place à la suite des recommandations du colloque susmentionné dans les dix régions en vue d'implémenter les activités d'éducation civique et d'intégration nationale. De même les célébrations des fêtes officielles et des journées commémoratives ont donné l'opportunité de mener plusieurs activités sur l'Education Civique et l'Intégration Nationale bien que la cible soit difficilement</p>	
PERSPECTIVES 2017	<ul style="list-style-type: none"> -sur le plan de la cohérence interne, reformulation des indicateurs de performance à la fois du programme, des actions et reformulation du programme 346 ; -sur le plan des activités, une réorientation des activités en fonction des cibles fixes et quantifiables ; - la mise en œuvre des plans d'actions issus des documents de référence. 	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 PROMOTION DE L'ÉDUCATION CIVIQUE									
OBJECTIF	Promouvoir les valeurs civiques, morales et éthiques auprès des populations en vue de leur pleine participation au processus de développement de la nation								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnes formées sur les valeurs civiques, morales et éthiques					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 9,693		
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	380305.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	4134305.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	150638							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	3 312 500 000	3 312 500 000	1 664 599 991	1 664 599 991	1 450 799 991	1 450 799 991	87,16 %	87,16 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'éducation civique et la promotion du vivre ensemble sont au centre des préoccupations nationales. il s'agit d'une volonté affirmée d'intégrer et d'inculquer des valeurs civiques aux populations et de consolider toujours davantage le vivre ensemble harmonieux comme socle d'édification de la république exemplaire. Cette volonté est traduite par les différentes interpellations du Chef de l'Etat en la matière.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> -29610 clubs créés soit 91,27% -148 844 personnes formées aux valeurs civiques, morales et éthiques par les CECIN ; -794 Médiateurs communautaires formés ; - 1000 Appelés formés par l'ASCNPD 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les ressources de l'action ont servi à l'organisation des fêtes officielles et surtout dans le cadre de la campagne, à la création des Clubs d'éducation civique et d'intégration nationale. De même, l'ASCNPD a poursuivi la formation des appelés.								
Perspectives 2017	Poursuite de l'action en 2017 par la multiplication des activités de sensibilisation de proximité à travers la formation des relais éducatifs, la mise en œuvre des clubs d'éducation civique et surtout la formalisation des Equipes Mobiles d'Animation Urbaine et Rurale.								

Action 03 PROMOTION DU VOLONTARIAT

OBJECTIF	Développer les valeurs de volontariat au sein des populations camerounaises							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnes impliquées dans les activités d'intérêt communautaire				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 6,30	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		22894.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		34339.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		97 670					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	170 000 000	170 000 000	19 604 700	19 604 700	19 604 700	19 604 700	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Développement d'une culture du volontariat en tant que levier important de renforcement de la cohésion sociale et de l'intégration nationale et d'incitation de toutes les franges de la population à un engagement et à une participation, sans contrepartie, à la réalisation des objectifs de développement de la nation							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	élaboration du programme national de volontariat du Cameroun							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	-600 volontaires pionniers formés par l'ASCNPD ; -20 volontaires de mission formés par l'ASCNPD ; -300 volontaires formés à l'occasion de la CAN 2016 ; -96750 personnes engagées dans les chantiers de volontariat.							
Perspectives 2017	L'activité devra se poursuivre par la mise en œuvre de la stratégie nationale du volontariat, l'intensification de la sensibilisation des populations aux valeurs du volontariat et la formation des populations aux dites valeurs et surtout la mise en œuvre du Programme National de Volontariat. Par ailleurs, l'indicateur devra être reformulé afin de le mettre en cohérence avec l'objectif de l'action.							

Action 05 DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION EN ÉDUCATION POPULAIRE ET CIVIQUE										
OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la pratique éducative des formateurs et encadreurs d'éducation populaire et civique									
Indicateur	Intitulé:		Nombre de programmes éducatifs élaborés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		0	
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2014							
	Valeur de référence:		4.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		15.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	14 000 000	14 000 000	11 600 000	11 600 000	11 600 000	11 600 000	100 %	100 %		

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 347

INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES

Responsable du programme

Mme RAHMATOU SADJO épouse MOLUH
Directeur de la Promotion Economique des Jeunes

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme opérationnel concourt à la promotion de l'insertion sociale et économique des jeunes à travers le développement de l'entrepreneuriat des jeunes, l'accompagnement des jeunes à l'insertion socioprofessionnelle, la promotion de l'insertion sociale des jeunes en difficulté, la promotion de la vie associative, la promotion de la participation des jeunes et le développement des structures d'encadrement des jeunes. Ces actions ont pour finalité la formation entrepreneuriale ou professionnelle des jeunes, et leur insertion dans le tissu économique.

OBJECTIF	Contribuer à l'insertion sociale et économique des jeunes	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC en vue de leur insertion sociale et économique
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	68354.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	158729.0 2018
Indicateur	Intitulé:	Nombre de jeunes issus des structures d'encadrement du MINJEC et insérés dans le tissu économique
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	23101.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	29641.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES Action 02: ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES FORMÉS DANS LES STRUCTURES DU MINJEC À L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE Action 03: PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES EN DIFFICULTÉ Action 04: PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE Action 05: PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES Action 06: DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 388 653 000	CP 3 388 653 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mme RAHMATOU SADJO épouse MOLUH, Directeur de la Promotion Economique des Jeunes	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du Programme 347 au cours de l'année 2016 a été marquée par un certain nombre d'éléments contextuels dont les plus dominants sont liés aux ressources et moyens d'implémentation du Programme, aux facteurs socioéconomiques et politiques influant sur le Programme, et au dispositif de mise en œuvre déployé par le MINJEC.

En effet, l'insuffisance des ressources n'a pas permis un meilleur accomplissement des résultats escomptés. Le programme s'est ainsi réalisé dans un contexte caractérisé par une offre volumineuse, comparée aux capacités très réduites du département ministériel en général et du Programme en particulier.

Cette importance de la demande indiquant le nombre et sans cesse croissant de jeunes en quête d'insertion est le corollaire de la persistance du chômage, du sous-emploi, et d'un marché de l'emploi très limité et quasi statique, en dépit des initiatives mises en place par l'Etat et les autres intervenants en la matière.

Il est également à relever que certaines difficultés d'insertion qu'éprouvent les jeunes sont dues à une faible employabilité face aux possibilités d'insertion existantes, le faible potentiel entrepreneurial de ceux qui s'orientent vers l'emploi indépendant, et le faible réarmement moral qui explique la faible pérennité de plusieurs initiatives d'insertion des jeunes.

Il convient également de relever le déficit informationnel en matière d'insertion socioéconomique des jeunes, un déficit perceptible à plusieurs niveaux, entre autres l'insuffisante information des jeunes sur les opportunités existantes, l'information qualitativement et quantitativement insuffisante sur l'insertion des jeunes, et la faible visibilité de cette insertion et le caractère parcellaire de l'information y relative, dénotant l'absence d'une véritable synergie entre les initiatives d'insertion socioéconomique en faveur de la jeunesse.

L'on peut à juste titre entrevoir comme une lueur d'espoir dans ce contexte chargé de contrainte, la prescription du Plan Triennal Spécial Jeunes (PTS-Jeunes) par le chef de l'Etat en vue de l'intensification de l'insertion socio-économique des jeunes.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

L'objectif du programme 347 pour le 2^e triennat du budget programme au Cameroun correspondant à la période triennale 2016 - 2018, était de contribuer à l'insertion sociale et économique des jeunes en faisant passer de **68492** à **158729**, le nombre de jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC en vue de leur insertion sociale et économique, et de **30336** à **32651** le nombre de jeunes insérés dans le tissu économique. Pour ce faire, six actions ont été retenues notamment le développement de l'entrepreneuriat des jeunes, l'accompagnement des jeunes formés dans les structures du MINJEC, l'insertion socioprofessionnelle, la promotion de l'insertion des jeunes en difficultés, la promotion de la vie associative, la promotion de la participation des jeunes, le développement des structures d'encadrement des jeunes.

Ces différentes actions ont abouti en 2016 à :

- la formation de 23 326 jeunes (sur les 30 079 attendus) dans les structures du MINJEC en vue de leur faire acquérir des compétences nécessaires à leur insertion sociale et économique ; soit une performance de 77,55% pour l'indicateur y relatif.
- L'insertion dans le tissu économique de **4083** jeunes (sur une valeur cible de **3692**), soit une performance de 110%, qui s'explique par le fait qu'en dehors des allocations budgétaires, le financement des projets des jeunes a bénéficié des remboursements d'anciens bénéficiaires du

PAJER-U, ce qui a permis de financer un plus grand nombre de projets.

- L'achèvement des travaux de construction de 06 CMPJ (ISANGELE, MANOKA, KYE OSI, NGOYLA, DARAK, MISAJE) et 1 CMPJ construit à WINA, faisant passer le taux de couverture en structures d'encadrement opérationnel de 15% à 16,36%, au lieu de 19% comme envisagé. L'écart de 2,64 points se justifie par le fait que l'on avait prévu, en plus de l'achèvement des constructions des 6 CMPJ bénéficiant de dotation pluriannuelle, la construction de 4 nouveaux CMPJ. Les dotations allouées n'ont permis la construction que d'un seul nouveau CMPJ dans la WINA.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	23 326 jeunes dans les structures du MINJEC en vue de leur insertion sociale et économique 4 083 jeunes issus des structures d'encadrement du MINJEC insérés dans le tissu économique	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	62,4%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 732 050 527	CP 1 732 050 527
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 656 602 473	Ecart CP 1 656 602 473
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 225 527 927	CP 1 225 527 927
TAUX DE CONSOMMATION	70,76 %	70,76 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Le déficit de performance d'environ 7% relève du fait qu'au cours de l'exercice 2016, l'ASCNPD a formé et inséré moins de volontaires que les années antérieures (620, au lieu de plus de 6000).</p> <p>Le dépassement est de 10,6 % et s'explique par le fait que plus de jeunes ont été financés grâce à la mise à disposition des remboursements des anciens bénéficiaires du PAJER-U/PIFMAS, ce qui a permis d'activer le revolving funds.</p>	
PERSPECTIVES 2017	<p>En guise de perspectives pour l'année 2017 plusieurs éléments sont à prendre en ligne de compte notamment la nécessité d'adapter l'allocation des crédits au nombre de structures d'encadrement créées et aux besoins de chaque structures, et celle de disposer du maximum de structures d'encadrement des jeunes fonctionnelles. Il convient de relever par ailleurs qu'une augmentation de l'enveloppe allouée au programme se présente comme une exigence fondamentale.</p> <p>Dans le cadre de la gestion du programme, il convient d'arrimer les indicateurs aux moyens alloués et de spécifier un indicateur du programme en rapport avec le développement des infrastructures d'encadrement de proximité des jeunes.</p>	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES									
OBJECTIF	Accroître le nombre d'entreprises créées par les jeunes encadrés par les structures et programmes du MINJEC (PAJER-U, PPEJ, ASCNPD)								
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'entreprises créées par les jeunes encadrés dans les structures et programmes du MINJEC					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 107		
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	17627.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	20000.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	1967 entreprises créées							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	314 500 000	314 500 000	288 084 155	288 084 155	288 084 155	288 084 155	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les éléments contextuels à relever ici se rapportent à l'accroissement de la demande.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	L'activité majeure ici a été le financement des 1967 entreprises des jeunes.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le dépassement est de 7 % environ et s'explique par le fait que plus de jeunes ont été financés par la mise à disposition des remboursements des anciens bénéficiaires du PAJER-U/PIFMAS détenus dans les EMF partenaires. L'existence de ressources additionnelles a même permis de dépasser les prévisions de 2017.								
Perspectives 2017	En guise de perspectives, il conviendrait de mettre un accent sur le suivi des initiatives des jeunes et le recouvrement des crédits octroyés aux jeunes, pour favoriser l'insertion d'un plus grand nombre.								

Action 02 ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES FORMÉS DANS LES STRUCTURES DU MINJEC À L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE									
OBJECTIF	Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de jeunes encadrés et accompagnés par les structures du MINJEC dans un processus d'insertion socioprofessionnelle						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 61	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	15071.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	30000.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	21944 jeunes encadrés et accompagnés							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 926 900 000	1 926 900 000	228 219 999	228 219 999	31 499 999	31 499 999	13,8 %	13,8 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les éléments contextuels à relever ici se rapportent à l'accroissement de la demande contrastant avec le faible taux de couverture en structures d'encadrement opérationnelles.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	La formation et l'accompagnement de 21944 jeunes dans les CMPJ, le CENAJES et les stages de vacances.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Cet écart négatif pourrait s'expliquer par le faible régime de fonctionnement de nombreux CMPJ, situation qui découlerait de l'insuffisance de matériel didactique et d'encadrement de la jeunesse.								
Perspectives 2017	En guise de perspectives, il conviendrait de mettre un accent sur l'opérationnalisation de plus de structures d'encadrement des jeunes et sur la capacitation des ressources humaines.								

Action 03 PROMOTION DE L'INSERTION SOCIALE DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration de l'insertion sociale des jeunes en difficulté							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de jeunes en difficultés ayant acquis des compétences leur permettant de s'insérer dans la société.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		1000.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		2400.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	6 000 000	6 000 000	3 999 417	3 999 417	3 999 417	3 999 417	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	ABSENCE DE DOTATIONS BUDGETAIRES							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	ABSENCE DE DOTATIONS BUDGETAIRES							
Perspectives 2017	Etant donné que cette action demeure pertinente, il faudrait nécessairement mener un plaidoyer pour avoir plus de moyens de manière à la budgétiser véritablement.							

Action 04 PROMOTION DE LA VIE ASSOCIATIVE

OBJECTIF	Développer et encadrer les organisations de jeunesse							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'organisations de jeunes développées et encadrées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 97,5	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		7000.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		12000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		8667					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	66 000 000	66 000 000	175 994 049	175 994 049	175 994 049	175 994 049	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Accroissement du nombre d'organisations de jeunesse à encadrer et quelques problèmes de gouvernances constatés au niveau de la gestion de l'organisme fédérateur que constitue le Conseil national de la Jeunesse du Cameroun (CNJC).							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Accompagnement de 8667 organisations de jeunesse							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les performances attendues ont été presque atteintes du fait de la mise en œuvre effective et d'un suivi permanent de toutes les activités planifiées.							
Perspectives 2017	Renouveler les organes dirigeants du CNJC.							

Action 05 PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES

OBJECTIF	Porter le nombre de jeune disposant de compétences leur permettant de participer au développement national de 2000 à 12000							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de jeunes dotés de compétences et aptes à participer au de développement national				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 97,5	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		3000.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		16000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		23874					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	525 000 000	525 000 000	511 999 908	511 999 908	61 999 908	61 999 908	12,11 %	12,11 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Etroitesse des ressources ne permettant pas d'étendre l'action sur toute l'étendue du territoire. Ce qui contraste avec l'immensité des besoins en éducation identifiés.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Organisation de campagnes de sensibilisation sur les IST/ VIH / SIDA et formation des pairs éducateurs.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les performances attendues ont été presque atteintes du fait de la mise en œuvre effective et d'un suivi permanent de toutes les activités planifiées.							
Perspectives 2017	Envisager une extension de l'action à plusieurs structures d'accompagnement sur le territoire national.							

Action 06 DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ENCADREMENT DES JEUNES

OBJECTIF	Porter de 16 % à 25 %, le taux de couverture du territoire national en structures d'encadrement opérationnelles disponibles							
Indicateur	Intitulé:		Taux de couverture du territoire national en structures d'encadrement opérationnelles.				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 16,36%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		16.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		25.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		12%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	550 253 000	550 253 000	523 752 999	523 752 999	20 699 999	20 699 999	3,95 %	3,95 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contexte marqué par une augmentation du besoin d'encadrement extrascolaire des jeunes, contrastant avec le faible taux de couverture en structures d'encadrement opérationnelles.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Achèvement de la construction de 02 CMPJ (ISANGELE, MISAJE) et construction d'un CMPJ dans la WINA. Travaux de finalisation des constructions des CMPJ DE MANOKA, KYE OSI, NGOYLA							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Cette faible progression de 0,36 points sur 3 points s'explique par le fait que l'on avait prévu, en plus de l'achèvement des constructions des 6 CMPJ bénéficiant de dotation pluriannuelle, la construction de 4 nouveaux CMPJ. Les dotations allouées n'ont pu pourvoir qu'à la construction d'un seul nouveau CMPJ à WINA.							
Perspectives 2017	Il convient de mettre en place un système de recherche de financements additionnels en vue d'améliorer la couverture en structures d'encadrement opérationnelles.							

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 348

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU MINISTERE DE LA
JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

Responsable du programme

YERIMA Joseph
*Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des
Jeunes*

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme concourt à la mise en œuvre des programmes opérationnels à travers un appui institutionnel indispensable à leur opérationnalisation et à l'efficacité d'ensemble.

Il traite essentiellement des aspects transversaux des programmes opérationnels, notamment la gestion et le développement des ressources humaines, la gestion et le développement des infrastructures, des équipements de services, le renforcement de la gouvernance, etc.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	95.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 05: AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 06: DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 07: DÉVELOPPEMENT DES TIC Action 08: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE Action 09: CONSEIL JURIDIQUE Action 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE Action 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 912 847 000	CP 2 386 847 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	YERIMA Joseph, Directeur de l'Education Citoyenne, de l'Insertion Sociale, et de la Participation des Jeunes	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 348 du MINJEC a été exécuté dans l'optique de poursuivre la modernisation des dispositifs de gouvernance des Services publics fondée sur l'amélioration des conditions de travail dans certaines structures, dans un contexte général caractérisé par :

- le manque d'infrastructures adéquates de services;
- le manque d'équipements conséquents ;
- l'instabilité des applications d'exécution budgétaire;
- la question des quotas trimestriels inférieurs à la dotation initiale;
- l'insuffisance de la dotation budgétaire au regard du nouvel organigramme ;
- la mise en œuvre du nouveau Régime Financier de l'Etat;
- la poursuite de la mise en œuvre du nouveau cadre organique ;

- le manque de formation du personnel sur l'appropriation des applications (SIGIPES, PROBMIS, ANTILOPE) et de nouveaux outils de pilotage du Budget Programme.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Bien que le taux de réalisation technique du programme semble satisfaisant, il cache beaucoup d'insuffisances telles que :

- L'insuffisance criarde de l'enveloppe globale du MINJEC ;
- L'équipement et l'aménagement insignifiant des structures, construction d'une délégation départementale et une autre en cours de construction ;
- La non amélioration du cadre et des conditions de travail du personnel entraînant la non motivation de ces derniers ;
- Saupoudrage dans la répartition des ressources ;

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	90% des activités budgétisées ont été réalisées	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	90%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 235 864 782	CP 5 709 864 782
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -3 323 017 782	Ecart CP -3 323 017 782
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 681 332 207	CP 5 681 332 207
TAUX DE CONSOMMATION	99,5 %	99,5 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	D'une part nous avons la faible dotation de l'enveloppe budgétaire qui implique le saupoudrage dans la répartition des ressources et ne permet pas d'améliorer le cadre et les conditions de travail du personnel, d'autre part on relève le problème de quotas trimestriels non proportionnel à la dotation de base;	
PERSPECTIVES 2017	<ul style="list-style-type: none"> -accroissement de la construction, la réhabilitation, l'aménagement et l'équipement des services centraux et déconcentrés du MINJEC ; -poursuite de l'opérationnalisation du nouvel organigramme ; - poursuite de la formation continue du personnel (PPBS, SIGIPES, PROBMIS, ANTILOPE); - promotion de la bonne gouvernance; 	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES									
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère								
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 95%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	90.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	95%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	550 080 000	550 080 000	566 015 172	566 015 172	563 882 680	563 882 680	99,62 %	99,62 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette activité a été mise en œuvre dans un contexte marqué par la mise en œuvre du nouveau cadre organique du MINJEC, ainsi que de la nouvelle réforme des finances publiques et la réduction du train de vie de l'État.								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion administrative et des sollicitations communes ; - Supervision des activités du département ; - Coordination de l'action des services centraux et déconcentrés. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La chaîne PPBS DU MINJEC a été réactivée est suit au quotidien les activités de préparations et de suivi-évaluation du budget avec l'accompagnement des experts du MINEPAT, MINFI, MINMAP et INS, la chaîne de responsabilité a été déployée jusqu'au niveau des actions ; le système de contrôle de gestion est mis sur pied.								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> Déployer la chaîne de responsabilité jusqu'au niveau des tâches; Optimiser la mise en œuvre du système de contrôle de gestion ; Animer le dialogue de gestion dans les programmes 								

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense							
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		18.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		03 Documents de planification et de programmation produits					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	17 000 000	17 000 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Implémentation du nouveau Régime Financier de l'État ; - Déploiement progressif de la chaîne PPBS ; Activation de nouvelles structures opérationnelles (PNV, FONIJ, ONJ, PEPCIN).							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes revus et actualisés; - CDMT et RAP élaborés en cours d'élaboration ; Missions de suivi et exécution des projets et programmes effectuées.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement effectif des administrations partenaires (MINEPAT/MINFI) ; 							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Activation effective et déploiement des membres de la chaîne PPBS ; Formation des membres de la chaîne PPBS à l'élaboration des différents documents de planification et de programmation et à la maturation des projets.							

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financière produits annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		18.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		03 Documents budgétaires et financière produits					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	52 000 000	52 000 000	48 099 992	48 099 992	48 099 992	48 099 992	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Implémentation du nouveau Régime Financier de l'État; - Application des mesures d'austérité budgétaires et de réduction du train de vie de l'Etat 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> Préparation du Budget ; Exécution du Budget ; Suivi de l'exécution physico-financière du BIP. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Accompagnement effectif des administrations partenaires							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> Former les utilisateurs des applications budgétaires ; Suivi effectif de l'exécution physico-financière du Budget ; 							

Action 05 AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et d'équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 45%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		30.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		70.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		45%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 075 950 000	549 950 000	1 076 424 763	550 424 763	382 754 753	382 754 753	35,56 %	69,54 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action est mise en œuvre dans un contexte de manque d'infrastructures et le délabrement avancé des édifices existants du MINJEC. L'on observe également le sous-équipement des services.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Construction, Aménagement, réhabilitation et équipement des services.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>Ce résultat qui semble satisfaisant cache beaucoup d'insuffisances telles que : l'équipement et l'aménagement insignifiant des structures, construction achevée d'une délégation (DDJEC HAUTE-SANAGA) et travaux de construction en cours d'une délégation (DDJEC NDE) sur les 418 ;</p> <p>Travaux en cours de la réhabilitation et extension du bâtiment du MINJEC (ancienne coopération française)</p> <p>Saupoudrage dans la répartition des ressources ;</p>							
Perspectives 2017	Poursuivre les constructions, réhabilitations et équipements des structures.							

Action 06 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINJEC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 65%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		49.040000915527344					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		65%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 141 500 000	1 141 500 000	4 448 826 834	4 448 826 834	73 826 834	73 826 834	1,66 %	1,66 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	En prélude au passage de SIGIPES I à SIGIPES II, l'action 6 du programme 348 du MINJEC a été mise en œuvre en 2016 dans un environnement marqué par les principaux éléments de poursuite de la fonctionnalité du cadre organique, la mise en œuvre du Plan Triennal « Spécial Jeunes », l'appui aux structures d'accompagnement pour le suivi-évaluation des activités sur l'étendue du territoire national.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Renforcement des capacités des personnels ; Modernisation de la gestion des carrières et des pensions ; Centralisation et mise à jour des fichiers du personnel et de la solde							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'instabilité des lignes de traitement SIGIPES et ANTILOPE ;</i> - <i>L'Insuffisance de moyen pour la collecte des données sur les terrains ;</i> - <i>Le faible taux de retour des fiches de collecte ;</i> - <i>Le cadre organique désuet.</i> 							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - gestion des postes de travail ; - renouvellement du cadre organigramme ; - formation continue du personnel (PPBS, SIGIPES II, PROBMIS, GESTION SOLDE, Marchés Publics, WORD, EXCEL, INTERNET,...) ; - augmentation des formations et recyclages du personnel en vue d'atteindre les nouveaux objectifs MINJEC - Intensification de l'opération d'assainissement du fichier du personnel et de la solde aux Délégations Régionales et augmentation du nombre des rapports transmis au CISM - augmentation du débit Internet ; - meilleur rangement et archivage des fichiers physiques à l'effet de faciliter la recherche des pièces le moment venu ; - tenue d'un fichier des personnels de chaque structure déconcentrée dans toutes les circonscriptions administratives ; - mise en concordance et l'actualisation des indices carrière et solde de tous les personnels MINJEC dans la perspective du basculement vers SIGIPES II ; - effectivité du mandatement des autres accessoires de la solde induits pour les personnels du MINJEC, afin qu'ils soient satisfaits sans se déplacer de leurs lieux de services respectifs. 							

Action 07 DÉVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du Ministère							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en oeuvre du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		30%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	11 380 000	11 380 000	10 680 000	10 680 000	10 680 000	10 680 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement du plan numérique national ; - Elaboration de la politique nationale de sécurité ; - Implémentation de l'eGov ; - Lancement du PTS-Jeunes ; Audit de sécurité de l'ANTIC							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition du matériel informatique ; - Acquisition d'application informatique ; Sensibilisation du personnel au TIC							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation du schéma directeur ; - Acquisition du logiciel de gestion du courrier ; Intensification de la sensibilisation du personnel aux TIC							

Action 08 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission au MINJEC				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		16.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		50.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		15					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	48 500 000	48 500 000	40 764 993	40 764 993	40 764 993	40 764 993	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation des performances des services ; - Contrôle interne et de l'évaluation du fonctionnement des services et des structures sous-tutelle ; - L'information du Ministre sur la qualité du fonctionnement et du rendement des services ; - L'évaluation de l'application des techniques d'organisation et méthodes ainsi que de la simplification du travail administratif ; <p>Lutte contre la corruption.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Les missions de collecte d'information ; - L'analyse et interprétations des données collectées ; - Audit interne au Conseil National de la Jeunesse ; <p>Audit interne à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement(ASCNPD).</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Présence effective des fonctionnaires aux postes observée ; - Personnels fortement impliqués dans la mise en œuvre des missions du MINJEC ; - Programmes et projets bien exécutés ; - Performances des services et programmes améliorées ; - Dysfonctionnements administratifs réduits ; - Gouvernance améliorée ; - Personnels du MINJEC, des structures rattachées, sous-tutelle et jeunes sensibilisés ; - Les leaders d'opinion impliqués massivement dans la lutte contre la corruption; - Services rendus améliorés ; - Indice de perception de la corruption au MINJEC et en milieu jeune en baisse ; <p>Les actes de corruption en baisse et la gouvernance améliorée.</p>							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Intensifier les missions de contrôle ; - Multiplier les audits dans les structures ; - Vérifier les présences effectives des responsables aux postes ; - Evaluer l'application des circulaires ministérielles dans les services déconcentrés, rattachés et sous-tutelles ; <p>Réduire au maximum les poches de corruption.</p>							

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements du Ministère							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des textes élaborés dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		95.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	12 437 000	12 437 000	11 236 997	11 236 997	4 799 997	4 799 997	42,72 %	42,72 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le conseil juridique a été mené dans un contexte de manque et vétusté du matériel informatique ainsi que l'insuffisance de moyens financiers							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Mise en forme des documents – avis juridiques sur les problèmes relevant du Ministère – Défense des intérêts de l'État							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La mise en œuvre du conseil juridique a été effective et efficiente							
Perspectives 2017	Amélioration des conditions et du cadre de travail du personnel devant assurer le conseil juridique							

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activité ayant fait l'objet d'une couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 93,75%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		68.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		07 activités ont fait l'objet d'une couverture médiatique					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 000 000	4 000 000	18 216 031	18 216 031	3 195 000	3 195 000	17,54 %	17,54 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - La poursuite de l'intensification de la campagne nationale d'éducation civique sur les faits d'incivisme et de civisme ; - La célébration du Cinquantenaire de la Fête de la Jeunesse ; <p>La prescription du Chef de l'Etat pour la mise sur pied d'un Plan triennal « Spécial jeunes »</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Au cours de l'année 2016, la Cellule de communication a réalisé plusieurs actions de visibilité sur les activités du ministère et du ministère de la Jeunesse et de l'Education civique. Il s'agit notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la couverture médiatique des activités institutionnelles du MINJEC, de ses programmes et projets (cérémonie des vœux, cinquantenaire de la Fête de la Jeunesse, 44^e édition de la Fête Nationale, évaluation de la Campagne nationale d'éducation civique ; etc.) - la production et la diffusion des supports de communication, notamment la production de 26 éditions de l'émission radiophonique institutionnelle « Espace Jeunesse » ; et la production - l'appui aux structures sous-tutelles et rattachées, ainsi qu'aux programmes et projets en matière d'élaboration et de mise en œuvre de plans de communication spécifiques ; - le suivi et la veille médiatique en matière de communication sur la jeunesse ; - la production et diffusion des publications diverses et autres communiqués dans les médias. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les ressources mises à notre disposition ont permis de mettre en œuvre de manière satisfaisante le plan d'action de la Communication. Ainsi, plusieurs activités ont pu être réalisées. Des actions majeures ont été réalisées, notamment la mise en œuvre du plan de communication sur la célébration du cinquantenaire de la Fête de la jeunesse sur le territoire National, la poursuite de la campagne médiatique contre l'incivisme, la production des microprogrammes audiovisuels sur les faits d'incivisme et de civisme, la création, l'animation et la mise à jour régulière de plusieurs pages internet et réseaux sociaux institutionnels, l'animation et la facilitation de plusieurs événements majeurs du MINJEC.</p> <p>L'écho provoqué au sein de l'opinion publique nationale montre à suffisance l'intérêt que les thématiques du MINJEC suscitent auprès de nos cibles et partenaires un intérêt certain, et encouragent à continuer le plaidoyer pour une meilleure prise en compte des activités de communication et relations publiques dans le budget du ministère.</p> <p>Certes, l'on peut relever quelques insuffisances au niveau de l'enveloppe budgétaire allouée pour cette action, laquelle n'a pas permis de réaliser certaines actions envisagées en l'occurrence la production et la diffusion du Magazine du MINJEC ainsi que de certains visuels dont l'existence devrait contribuer à optimiser la visibilité des missions et activités du secteur jeunesse au sein de l'opinion nationale et internationale.</p>							

Perspectives 2017	<p>Pour l'année prochaine, il est prévu la mise en œuvre de grandes actions de communication autour de :</p> <ul style="list-style-type: none">- La poursuite de l'intensification de la campagne médiatique sur les faits de l'incivisme et du civisme ;- L'intensification de la production et diffusion des microprogrammes d'éducation civique- La communication autour des programmes et projets du Plan Triennal « Spécial Jeunes » lors du Lancement dudit Plan ;- L'élaboration et le développement d'une nouvelle stratégie de communication au MINJEC ; <p>La relance de la production du Magazine du MINJEC, mais aussi la poursuite de l'accompagnement des programmes, projets et structures du MINJEC en matière de mise en œuvre des actions de communication et de marketing média.</p>
-------------------	--

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2016 du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique permet non seulement d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département, mais aussi d'entrevoir des perspectives à court et à moyen terme, eu égard aux leçons apprises.

De manière générale, le passage du triennat 2016-2018 au triennat 2019-2021 et la troisième année de mise en œuvre du nouvel organigramme dans un contexte de budget programme aura permis au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique de prendre une meilleure mesure de l'effort à entreprendre pour parvenir à une véritable **autonomisation des jeunes, un réarmement moral des populations pour un vivre ensemble harmonieux**.

Les premiers résultats obtenus de la mise en œuvre des différents programmes étant mitigés, des corrections profondes méritent d'être apportées à la formulation des objectifs, des actions et des indicateurs ; le but étant d'obtenir les dotations budgétaires qui tiennent compte des nouvelles missions du Ministère de la Jeunesse et de l'éducation Civique.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans le cadre du triennat en cours, la stratégie mise en place par le MINJEC en matière d'insertion socioéconomique des jeunes vise à intensifier les actions en faveur de l'insertion sociale et économique des jeunes, et à développer des actions susceptibles d'atteindre le maximum de jeunes en quête d'emploi ou d'auto-emploi.

Pour ce faire, le MINJEC a fondé sa stratégie en ce qui concerne notamment le programme 347 sur deux principaux piliers à savoir la formation et l'accompagnement des jeunes.

Faisant suite à la mobilisation des jeunes dans leurs différentes zones de résidence, la formation permet aux jeunes d'acquérir des compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) leur permettant de résoudre les problèmes auxquels ils font face et de s'insérer dans leur milieu de vie. L'accompagnement consiste à encadrer les jeunes formés ou ayant des acquis à faire valoir, dans l'élaboration et la mise en place de leurs projets entrepreneuriaux ou de leurs projets professionnels. L'intérêt ultime étant de favoriser leur contribution au développement.

Suivant cette logique six actions ont été identifiées à savoir :

1. Le développement de l'entrepreneuriat des jeunes ;
2. L'accompagnement des jeunes formés dans les structures du MINJEC à l'insertion socioprofessionnelle ;
3. La promotion de l'insertion sociale des jeunes en difficulté ;
4. La promotion de la vie associative ;
5. La promotion de la participation des jeunes ;
6. Le développement des structures d'encadrement des jeunes.

La mise en place de ces actions pour l'exercice 2016 a permis d'atteindre les principaux résultats ci-après :

- 23326 jeunes formés dans les structures d'encadrement du MINJEC en vue de leur insertion sociale et économique ;

- 4083 jeunes issus des structures d'encadrement du MINJEC et insérés dans le tissu économique ;
 - 1967 projets d'entreprises de jeunes financés ;
 - 21944 jeunes accompagnés, dans les CMPJ, le CENAJES et les stages de vacance ;
 - 1667 nouvelles organisations de jeunesse développées et encadrées ;
 - 10 159 nouveaux jeunes dotés de compétences et aptes à participer au développement national ;
- 02 CMPJ achevés (ISANGELE, MISAJE) et 1 CMPJ construit dans la WINA et 03 CMPJ en cours d'achèvement (MANOKA, KYE OSI, NGOYLA).

3.2. LEÇONS APPRISES

A la suite de la mise en œuvre de l'ensemble des programmes du MINJEC en 2016, quelques facteurs méritent d'être mis en exergue en vue de leur capitalisation.

Le budget programme est une construction permanente voire itérative, et nécessite une certaine flexibilité dans la construction du cadre logique en veillant toutefois sur la stabilité des objectifs.

La mesure de la performance est basée sur l'offre et non sur la demande globale en matière de formation ou d'insertion des jeunes. Ceci pourrait trouver une explication dans le fait que, les prévisions sont davantage faites sur la base des dotations budgétaires, plutôt que sur les besoins réels identifiés sur le terrain. Il conviendrait à cet effet d'opérer un choix entre l'affichage d'une performance en rapport avec les dotations budgétaires allouées, ou alors l'affichage d'une performance se rapportant aux besoins réels sur le terrain, et dont les faibles valeurs s'expliqueraient par la faiblesse des dotations budgétaires.

La mise en œuvre des programmes a également révélé la nécessité de la poursuite de l'opérationnalisation du contrôle de gestion, qui s'est avéré être un outil efficace dans toute les étapes de la budgétisation-programme. Il faudrait néanmoins signaler dans le cas du MINJEC que, si le rôle de cet outil est de plus en plus perçu dans la planification et la programmation, il reste encore attendu en ce qui concerne l'exécution et l'évaluation.

Comme autre leçon apprise, il a été observé une réelle inadéquation entre les activités spécifiques du département ministériel et la table valide des unités physiques. La mise en place de certaines activités a nécessité d'énormes « gymnastiques budgétaires », du fait de l'absence d'unités physiques y afférentes. C'est ainsi que plusieurs activités spécifiques du département ministériel, qui ont un impact direct sur les indicateurs de performance, sont mises en œuvre à partir du budget de fonctionnement, soumis aux contraintes des quotas budgétaires. Il serait opportun de revisiter et d'actualiser la table des unités physiques en l'adaptant aux activités spécifiques des départements ministériels.

Il convient de signaler également dans cette rubrique, les inconvénients constatés de la décentralisation de certaines compétences aux CTD, à l'instar de la construction et de l'équipement des CMPJ. En effet, de nombreuses difficultés de suivi de ces activités ont été constatées dans l'exécution des marchés. Il serait donc important de repenser le suivi de l'exécution physico-financière du BIP en général, et de la gestion des ressources transférées

aux CTD en particulier, en y associant par exemple de manière systématique les responsables des structures déconcentrées des départements ministériels bénéficiaires.

3.3. PERSPECTIVES 2017

En guise de perspectives et sur la base des éléments ayant encadré la mise en œuvre des programmes opérationnels et du programme support, le MINJEC se propose de :

- Veiller à la cohérence interne des programmes au moment de leur élaboration pour l'atteinte optimale de l'objectif stratégique du ministère;
- Renforcer la coordination opérationnelle des actions d'un programme et celle des activités d'une action, pour améliorer la qualité des résultats de chaque programme;
- Revoir les objectifs, les actions et les indicateurs, pour plus de pertinence dans le suivi des performances d'un programme et de ses actions;
- Activer le contrôle de gestion dans toutes les étapes de la mise en œuvre des programmes et faire du dialogue de gestion une réalité de cette mise en œuvre;
- Accroître la dotation allouée à l'insertion socioéconomique des jeunes (PAJER-U/PIFMAS) compte tenu de l'importance stratégique de cet axe (DSCE);
- Elaborer un manuel des termes usuels du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- Poursuivre l'opérationnalisation du Programme National de Volontariat (PNV) ;
- Privilégier pendant les exercices de cadrage budgétaire les activités qui ont un impact direct sur l'atteinte des performances.
- Accroître de la construction, la réhabilitation, l'aménagement et l'équipement des services centraux, déconcentrés et rattachés du MINJEC aux TIC et sur la chaîne PPBS;
- Poursuivre la formation continue du personnel ;
- Acquérir un programme ou logiciel pour la gestion des ressources humaines afin de moderniser la manipulation du personnel et de la solde du MINJEC et des statistiques;
- Intensifier des activités de lutte contre la corruption et celles de promotion de la bonne gouvernance ;
- intensifier des missions de suivi de l'exécution physico-financière du BIP ;
- Intensifier des actions de réarmement moral et civique des populations par des activités de proximité ;
- Développer et mettre en œuvre des stratégies de relèvement et de consolidation de la paix;
- Développer des actions d'éducation populaire et civique sur le processus électoral;
- Promouvoir et intensifier des initiatives visant la réalisation des ODD dans le secteur jeunesse et éducation civique;
- Mobiliser et former des jeunes à la pratique du bilinguisme et du multiculturalisme ;
- Développer des actions d'éducation populaire et civique de proximité dans les zones urbaine et rurale;
- Renforcer l'accompagnement à la maturation / autonomisation des entreprises créées par

les jeunes;

- Mettre en œuvre des projets filières incitatifs pour le développement du secteur rural;
- Mobiliser et former des jeunes aux métiers connexes à l'organisation de la CAN de football masculin 2019 ;
- Mettre en place des chantiers Jeunesse et des villages pionniers;
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan Triennal « Spécial Jeunes »;
- Actualiser et mettre en œuvre la cartographie des risques des nouveaux projets.